

M. Trudeau: Madame le Président, commençons par préparer la charte. Constitutionnalisons les droits des femmes, obtenons l'appui du parti conservateur et après, on verra.

Mlle MacDonald: Pleutre.

M. Clark: Il n'y a que vos obsessions qui comptent.

* * *

LA SITUATION DE LA FEMME

LA RÉORGANISATION DU CONSEIL CONSULTATIF

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, en préambule à ma question, je voudrais dire combien j'ai été heureuse d'entendre le premier ministre déclarer qu'il accepterait les amendements. Tous, à l'exception d'un seul, ont été proposés par les représentants du Nouveau parti démocratique au sein du comité de la constitution. Et les conservateurs ont voté contre tous les amendements proposés durant la fin de semaine, à l'exception de deux.

Des voix: C'est une honte!

Mlle Jewett: Je voudrais maintenant m'adresser au ministre responsable de la condition de la femme. Le ministre a-t-il sérieusement réfléchi à une question fort débattue au cours de la fin de semaine, soit la réorganisation du Conseil consultatif. A-t-il songé à demander la démission des trois vice-présidentes? A-t-il songé à réorganiser le Conseil de manière à ce qu'il fasse rapport directement au Parlement?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, comme le député le sait, je dois m'entretenir avec un certain nombre de représentantes d'organismes féminins cet après-midi.

M. Nielsen: Bonne chance!

Une voix: Prenez garde!

M. Axworthy: Je remercie le député de ses bons souhaits. Nous devons passer en revue différentes recommandations et opinions concernant le Conseil consultatif et j'attends avec impatience de connaître les suggestions positives des femmes à ce sujet.

Mlle Jewett: Le ministre voudrait-il également envisager de nous donner l'assurance que le Conseil, une fois restructuré, sera un organisme qui devra son existence à une loi plutôt qu'à un décret du conseil et dont le financement sera assuré de façon permanente.

M. Axworthy: Madame le Président, le gouvernement n'a jamais mis en doute le maintien du Conseil. Des anciens membres de cet organisme ont déjà soulevé la question, mais nous n'en avons jamais douté quant à nous. Nous croyons que le Conseil joue un rôle très important au pays. Il représente le point de vue des femmes et il a fait d'excellents travaux de recherche auxquels le gouvernement a donné suite depuis

Questions orales

quelques mois en réalisant des choses concrètes au lieu de se borner à faire des promesses. Si nous tenons donc cet organisme en haute estime, nous croyons cependant qu'il pourrait être plus utile et c'est justement dans ce but que nous allons nous entretenir avec des organismes féminins.

● (1425)

Des voix: Bravo!

Mlle Jewett: Le ministre s'est rendu au désir des Canadiennes en obligeant le Conseil à annuler ou à remettre à plus tard une conférence. Voilà comment il s'est rendu à leur désir. J'ai une dernière question à lui poser. Puisque le Conseil n'était pas représentatif de toutes les Canadiennes, va-t-il s'assurer que tous les éléments du mouvement féminin au Canada—je songe en particulier aux femmes syndicalistes, aux immigrantes et aux autochtones—seront représentés au sein du «nouveau Conseil»?

M. Axworthy: Je serais certes très heureux que les points de vue les plus variés puissent s'exprimer au sein du conseil, mais l'honorable représentante le reconnaîtra sans peine, il existe sur bien des sujets des centaines de points de vue différents. En ce qui concerne les femmes, nous l'avons constaté, il n'existe pas de point de vue monolithique. Il existe une très grande variété de points de vue sur tous les sujets. Ce que nous recherchons, ce sont des personnes qui peuvent faire preuve du jugement le plus éclairé. Mais le Conseil a reflété un éventail de positions assez vaste. Nous verrons si nous pouvons améliorer, cela—il existe des moyens d'y parvenir—nous donnerons éventuellement suite aux recommandations de cet après-midi. Cependant, madame le Président, j'aimerais bien prendre connaissance de ces points de vue avant de m'engager définitivement, car ces consultations visent précisément à nous faire connaître différents points de vue de façon à nous faire une idée.

* * *

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LA RÉACTION DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Dans une conférence de presse faisant suite à sa récente visite à Washington, le ministre a déclaré qu'on tenait l'administration américaine au courant des progrès dans le Programme énergétique national et qu'il était satisfait de la tournure des événements. Par la suite, un haut fonctionnaire américain aurait dit que les États-Unis n'en sont pas satisfaits et qu'ils ont formulé des instances à ce sujet. Le ministre pourrait-il dire clairement à la Chambre aujourd'hui qui disait la vérité, lui-même à sa conférence de presse ou le haut fonctionnaire américain?